



# ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

FICHE RÉGIONALE • HAUTS-DE-FRANCE • ÉDITION 2021

## DÉFINITIONS

L'**entreprise agroalimentaire** considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la Naf rév. 2 (2008) concerne les « industries agroalimentaires » (comprenant la « fabrication de boissons »). L'artisanat commercial et le commerce de gros ne sont donc pas inclus (sauf indication contraire). Dans les données régionales présentées dans ce document, l'entreprise est prise dans son acception « unité légale », c'est-à-dire qu'à chaque numéro Siren de 9 chiffres, attribué par le répertoire national des entreprises géré par l'Insee, correspond une unité. Seules les entreprises dont au moins 80 % des salariés se trouvent dans la région sont incluses dans les données concernant les entreprises agroalimentaires (entreprises mono-régionales ou quasi-mono-régionales).

L'**établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, un site de vente, un magasin d'une coopérative, etc. Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Il est identifié par son numéro Siret de 14 chiffres.

Un **poste de travail (ou poste)** correspond à la relation entre un salarié et un établissement pendant une période donnée. Ainsi, un salarié qui travaille dans deux établissements (à une date donnée ou sur une certaine période) occupe deux postes. Inversement, plusieurs contrats de travail entre le salarié et le même établissement (à une date donnée ou successivement sur une certaine période) ne constituent qu'un seul poste. Dans la source Flores, sont comptabilisés tous les postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement, hors intérimaires.

## CHIFFRES CLÉS • LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES EN HAUTS-DE-FRANCE EN 2018



**10 889,9**

millions d'euros de chiffre d'affaires dont **4 080,4** millions d'euros réalisés à l'export



**40 017**

postes salariés fin 2018<sup>(2)</sup>



**777**

établissements employeurs<sup>(2)</sup>



**884**

entreprises



**6,4%**

du chiffre d'affaires des entreprises agroalimentaires en France



**20,6%**

du chiffre d'affaires manufacturier régional



**15,4%**

de l'emploi manufacturier régional<sup>(2)</sup>

Ne sont pas pris en compte dans l'analyse et les données présentées :

- l'artisanat commercial<sup>(1)</sup> : **858,8** millions d'euros de chiffre d'affaires, **13 093** postes salariés fin 2018 et **2 650** établissements employeurs ;
- le commerce de gros agroalimentaire : **13 083,1** millions d'euros de chiffre d'affaires, **16 362** postes salariés fin 2018 et **1 330** établissements employeurs.

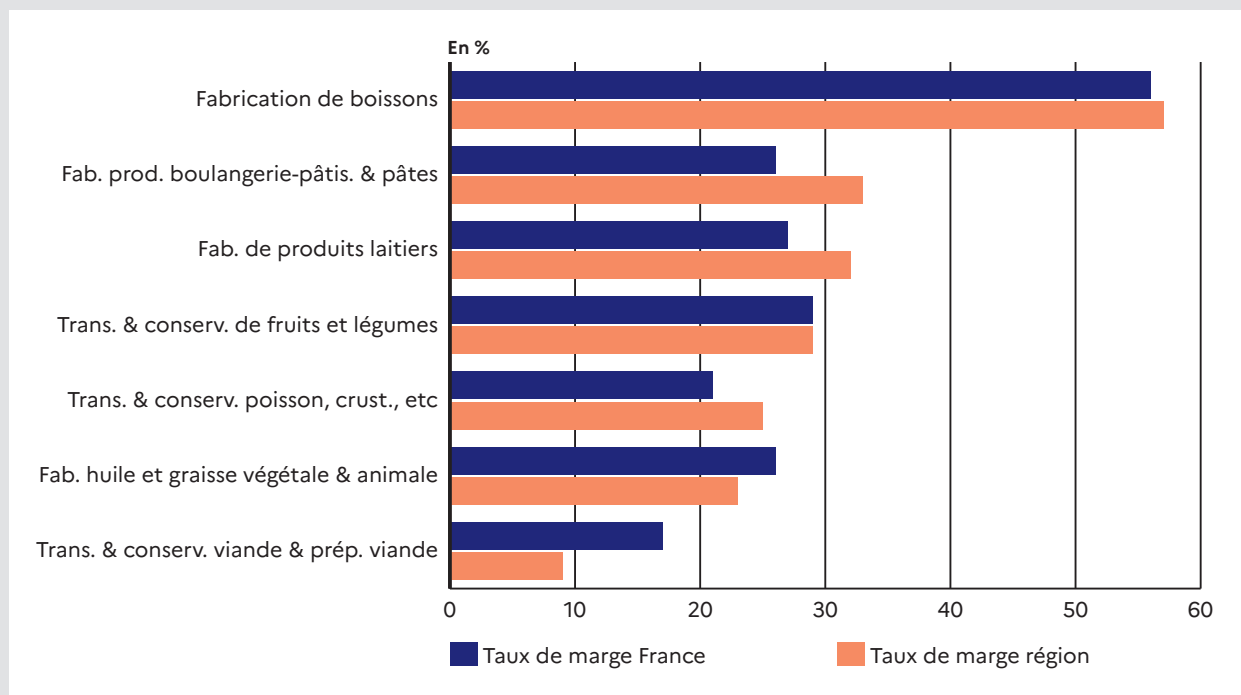
(1) L'artisanat commercial correspond aux activités des secteurs de la charcuterie et de la boulangerie-pâtisserie.

(2) L'emploi et le nombre d'établissements sont mesurés à partir de la source Flores 2018. Cette source couvre les établissements employeurs, c'est-à-dire les établissements ayant eu au moins un salarié pendant l'année N ou N-1.

# DYNAMIQUES DES ENTREPRISES

## TAUX DE MARGE PAR SECTEUR DES ENTREPRISES MONO ET QUASI-MONORÉGIONALES DE LA RÉGION EN 2018

Source : Esane 2018, Flores 2018, SIRUS, Insee - traitements SSP

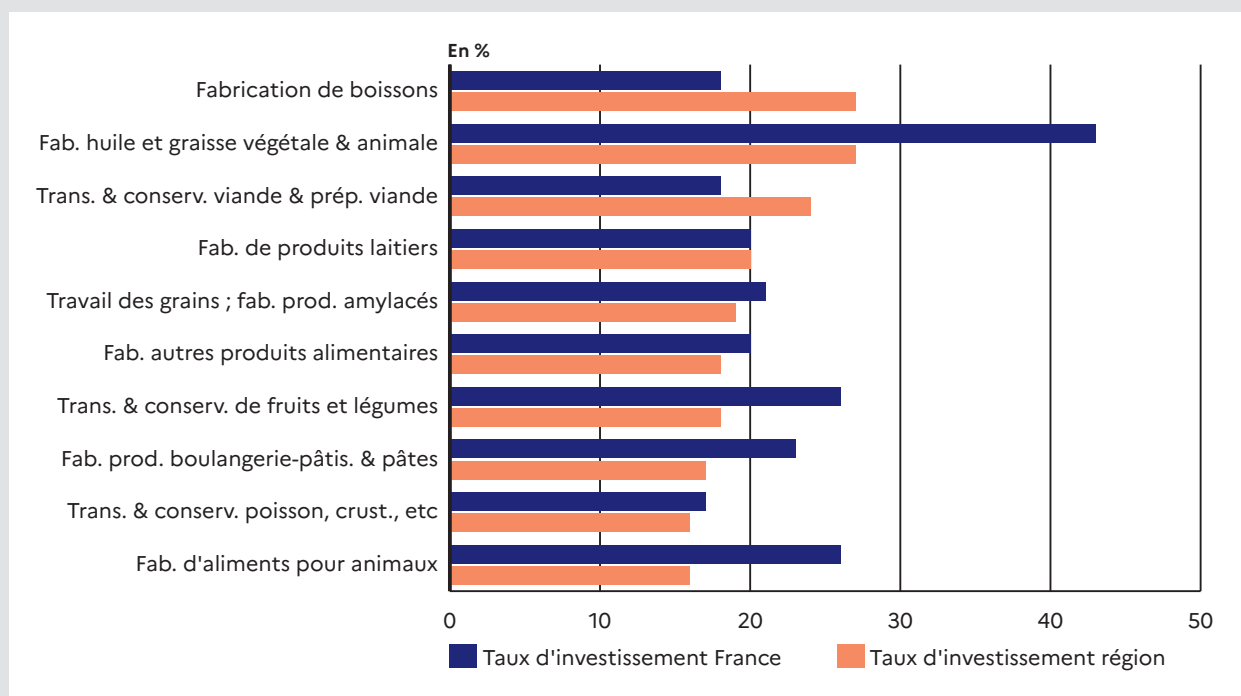


Champ : entreprises françaises ; entreprises mono ou quasi-monorégionales de la région Hauts-de-France

Note : les secteurs 106 (Travail des grains ; fab. prod. amylacés), 108 (Fab. autres produits alimentaires) et 109 (Fab. d'aliments pour animaux) n'apparaissent pas car ils sont soumis au secret statistique

## TAUX D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR DES ENTREPRISES MONO ET QUASI-MONORÉGIONALES DE LA RÉGION EN 2018

Source : Esane 2018, Flores 2018, SIRUS, Insee - traitements SSP

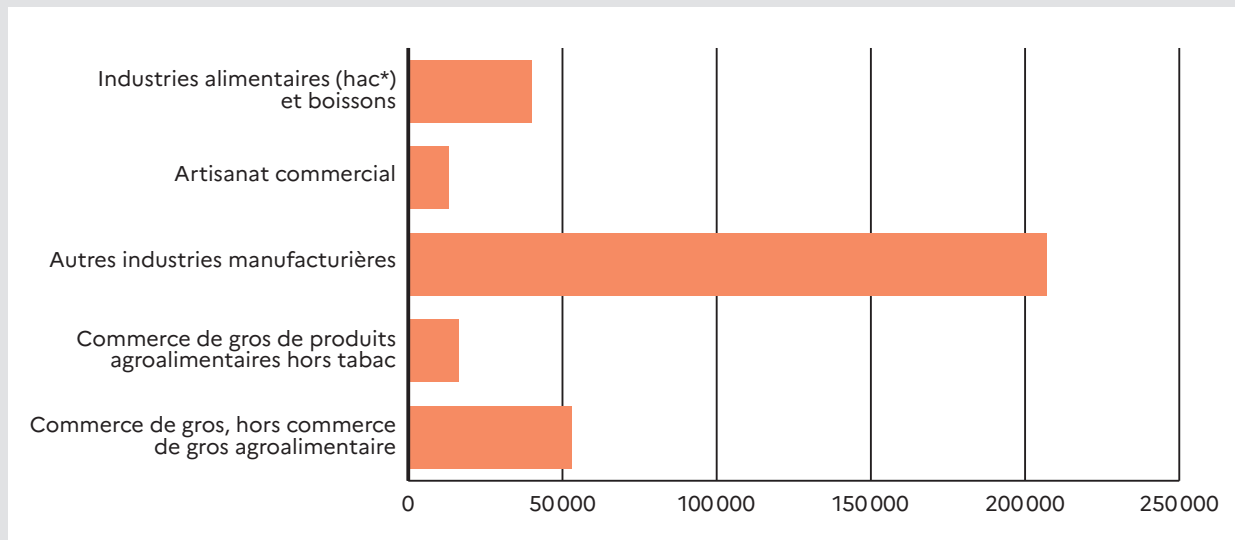


Champ : entreprises françaises ; entreprises mono ou quasi-monorégionales de la région Hauts-de-France

# L'EMPLOI DANS LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES : ÉVOLUTIONS ET SPÉCIFICITÉS

## NOMBRE DE POSTES SALARIÉS PAR SECTEUR EN 2018

Source : Flores 2018, Insee - traitements SSP

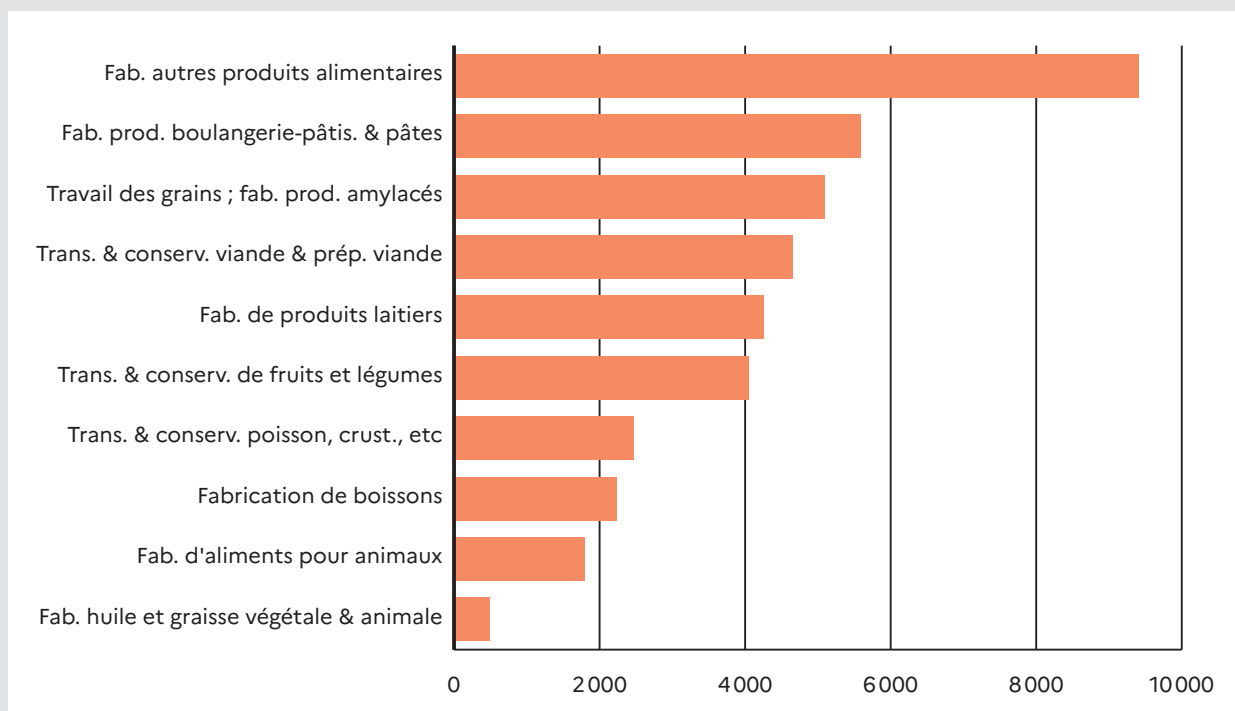


Champ : nombre de postes des établissements actifs situés dans la région Hauts-de-France fin 2018

\*hac : hors artisanat commercial. L'industrie agroalimentaire et l'ensemble de ses composants sont présentés hors artisanat commercial

## NOMBRE DE POSTES SALARIÉS PAR SECTEUR AGROALIMENTAIRE EN 2018

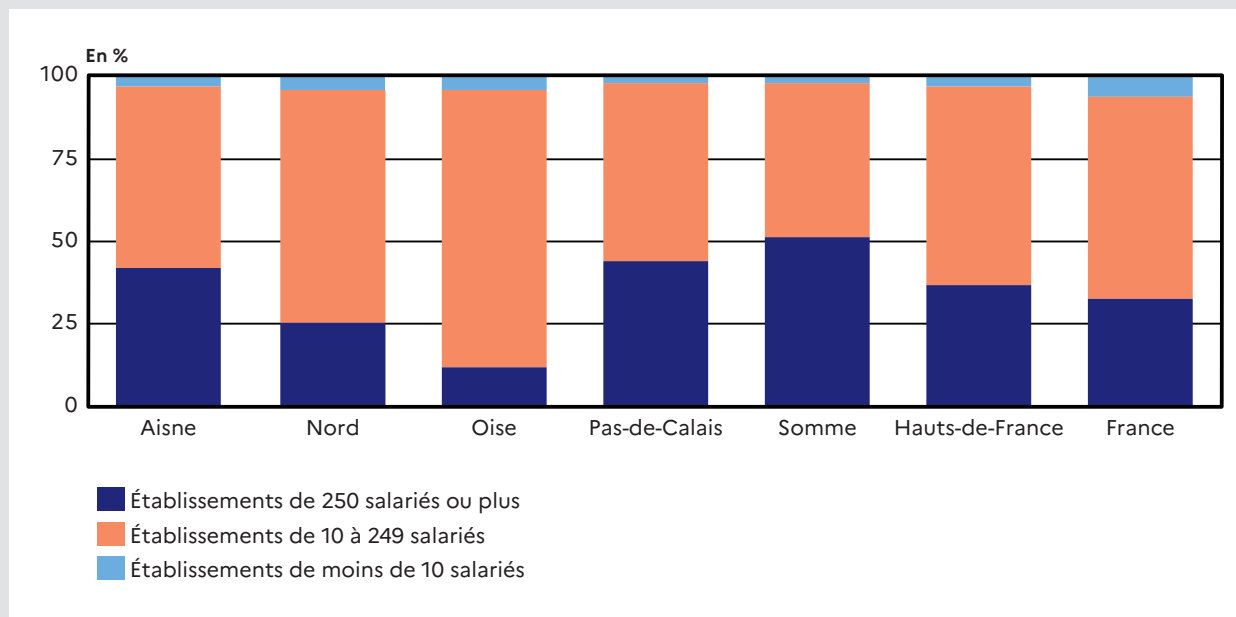
Source : Flores 2018, Insee - traitements SSP



Champ : nombre de postes des établissements actifs situés dans la région Hauts-de-France fin 2018

## NOMBRE DE POSTES SALARIÉS PAR DÉPARTEMENT ET TAILLE D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS EN 2018

Source : Flores 2018, Insee - traitements SSP



Champ : nombre de postes des établissements actifs situés dans la région Hauts-de-France et en France fin 2018

## NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS AGROALIMENTAIRES ET LEURS POSTES SALARIÉS PAR DÉPARTEMENT

Source : Flores 2018, Insee - traitements SSP

Département	Nombre d'établissements employeurs	Nombre de postes fin décembre 2018
Aisne	88	4 872
Nord	295	12 289
Oise	67	2 410
Pas-de-Calais	242	15 262
Somme	85	5 184

Champ : nombre de postes des établissements actifs situés dans la région Hauts-de-France fin 2018

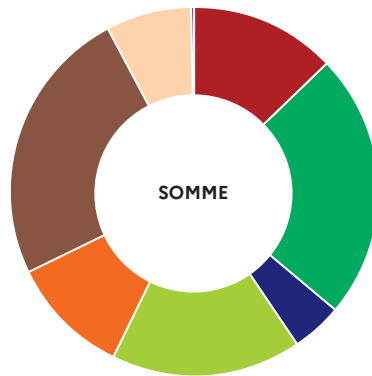
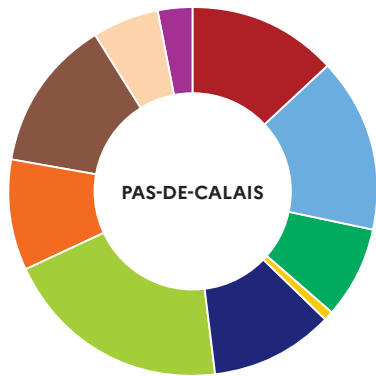
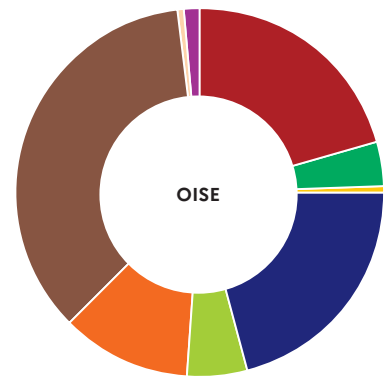
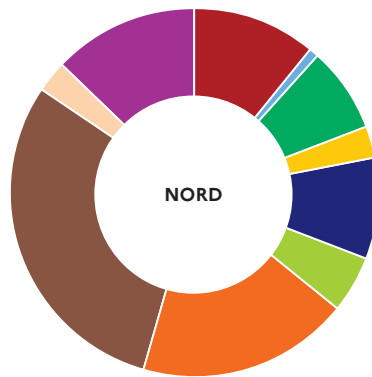
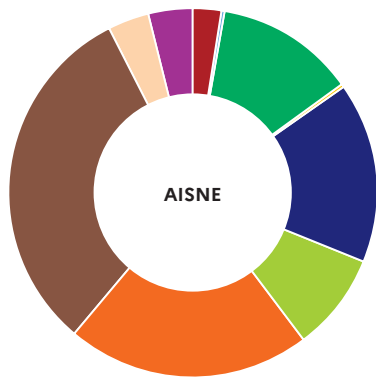
## RÉPARTITION DES POSTES SALARIÉS DES ÉTABLISSEMENTS AGROALIMENTAIRES PAR SECTEUR ET PAR DÉPARTEMENT EN 2018

Source : Flores 2018, Insee - traitements SSP

- Trans. & conserv. viande & prép. viande
- Trans. & conserv. poisson, crust., etc
- Trans. & conserv. de fruits et légumes
- Fab. huile et graisse végétale & animale

- Fab. de produits laitiers
- Travail des grains ; fab. prod. amylacés
- Fab. prod. boulangerie-pâtis. & pâtes
- Fab. autres produits alimentaires

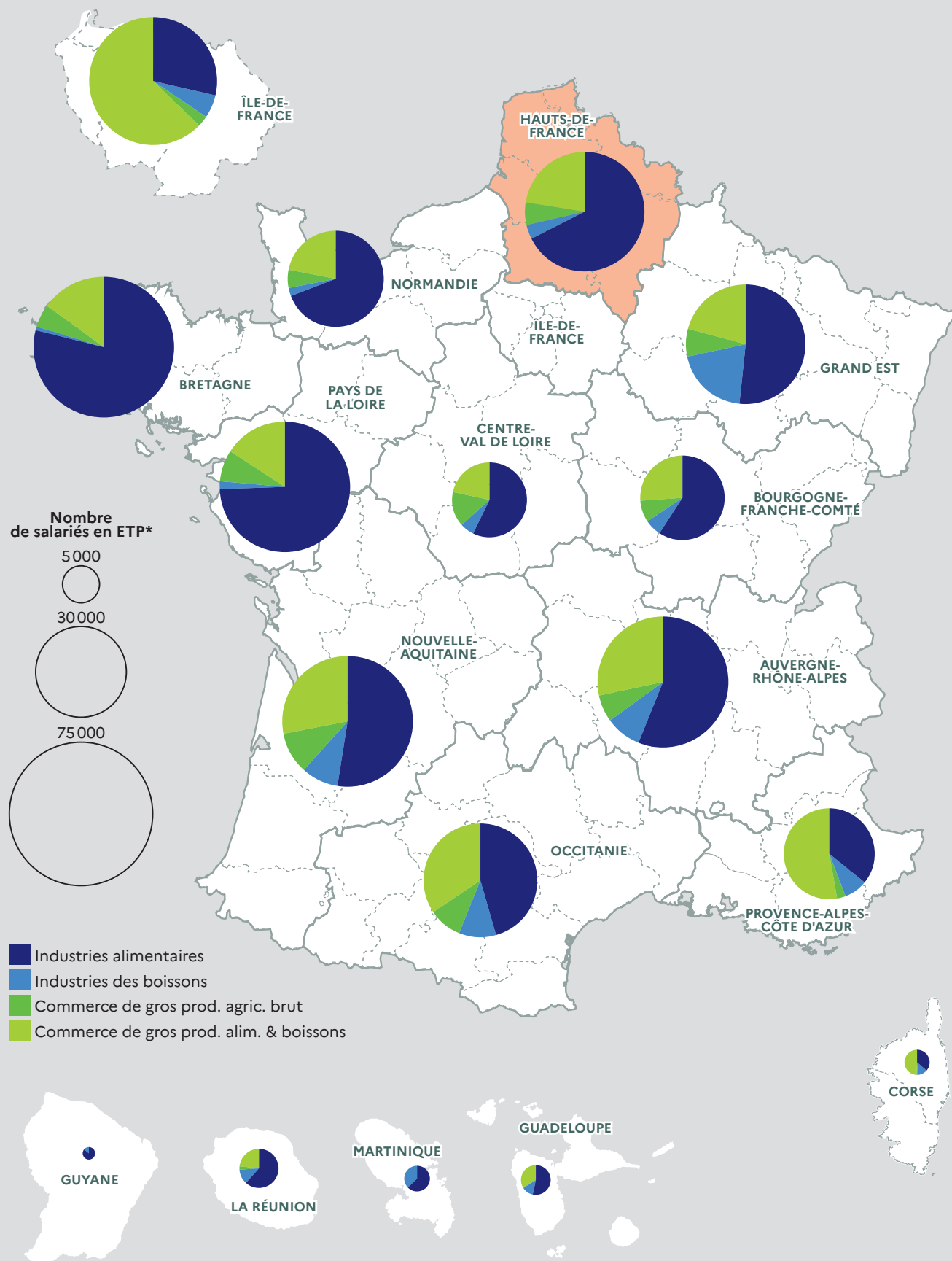
- Fab. d'aliments pour animaux
- Fabrication de boissons



Champ : nombre de postes des établissements actifs situés dans la région Hauts-de-France fin 2018

# ÉTABLISSEMENTS DES INDUSTRIES ET DU COMMERCE DE GROS AGROALIMENTAIRES : EMPLOI SALARIÉ ETP EN 2018

Source : Insee, Flores - traitements SSP



Champ : établissements ayant pour secteur d'activité l'industrie et le commerce de gros agroalimentaires, hors artisanat commercial et hors tabac, DOM inclus (hors Mayotte)  
 \* équivalent temps plein

# ANALYSE DES ENJEUX RÉGIONAUX ET VALORISATION DES INITIATIVES COLLECTIVES

Les Hauts-de-France se situent au cœur du triangle Paris-Bruxelles-Londres et de l'Europe du Nord (5 capitales européennes se situent dans les 300 km), cela fait de la région un véritable carrefour stratégique et commercial. En faisant la jonction entre l'Île-de-France et la Belgique, mais également avec l'Angleterre, la région se positionne au centre des flux et des échanges et tire de grands avantages de ses frontières et de sa large façade maritime (180 km avec 3 ports leaders dans leur domaine) qui bordent la route maritime la plus fréquentée du monde. Les IAA régionales exportent majoritairement en direction des pays européens de proximité. La Belgique demeure le 1<sup>er</sup> client des IAA, devant le Royaume-Uni et l'Allemagne. En contrepartie, cette situation transfrontalière met le secteur régional en concurrence directe avec les industries belges, néerlandaises et allemandes qui ont souvent des stratégies de développement très agressives. L'amélioration continue de la compétitivité des entreprises, les démarches de développement durable (efficacité énergétique, démarches de responsabilité sociétale des entreprises) sont des enjeux forts pour répondre à cette concurrence. L'export à l'international, qui est d'ailleurs un levier de compétitivité clé, concerne 37% du chiffre d'affaires des IAA régionales.

L'innovation est une nécessité pour l'amélioration de la compétitivité. Les IAA doivent innover et s'adapter en permanence aux nouvelles exigences des consommateurs en qualité (nutritionnelle, sanitaire, gustative) avec un impact positif sur l'environnement, ainsi qu'à l'évolution des normes. En région, est présent tout l'écosystème favorable à l'implantation et au développement d'une entreprise qui souhaite innover. On peut souligner l'importance de la disponibilité de la matière première agricole (2 millions d'hectares de terres consacrés à l'agriculture), la présence de centres techniques dédiés au secteur (Extratis, Adrianor, CTCPA, ...) ou encore de structures d'accompagnement et d'animation de la filière (Agro-Sphères, Certia interface, Comité de promotion). La région accueille également des pôles de compétitivité, parmi lesquels le pôle Aquimer, spécialiste des produits de la mer et l'aquaculture, le pôle Nutrition santé longévité (NSL) qui met en relation santé et agroalimentaire, le pôle Industrie et agro-ressources (IAR) qui vise le développement d'une alimentation durable basée sur les agro-ressources et le pôle EuraMaterials, dédié aux nouvelles industries de transformation des matériaux, qui travaille notamment sur des thématiques matériaux et procédés : emballages, interaction contenant/contenu, procédés innovants... À travers leur expertise, ces entités cherchent à créer des synergies afin de mettre en place des projets collaboratifs et de maximiser les ressources disponibles sur le territoire.

L'agroalimentaire dans les Hauts-de-France se caractérise par sa grande diversité. En effet, toutes les activités du secteur sont présentes sur le territoire, comme le travail des grains et produits amylacés qui occupe dans la région 37% des salariés français des entreprises de ce domaine, la fabrication de sucre 35%, la conservation et transformation de fruits et légumes, la fabrication d'huiles et graisses végétales, 18% chacune. La région est d'ailleurs le premier employeur de France dans chacune de ces activités.

## INITIATIVES RÉGIONALES

### Emploi

Parmi les enjeux auxquels sont confrontés les entreprises agroalimentaires figure l'emploi, qu'il convient de développer en transformant plus en région les ressources agricoles produites et en travaillant sur l'attractivité et la qualification des métiers. Le Conseil régional des Hauts-de-France a mis en place en 2018, dans le cadre du contrat de branche n°4 Agriculture-agroalimentaire, un hub agroalimentaire emploi formation, qui est un lieu de concertation entre acteurs locaux (Région, État (DRAAF / DREETS), éducation nationale, pôle emploi, branches professionnelles et OPCO) et ayant pour objectif de répondre aux problématiques emploi-formation du secteur agroalimentaire. D'autres initiatives régionales pour mieux mobiliser les demandeurs d'emploi vers les métiers de l'agroalimentaire et en particulier les métiers en tension du secteur ont également vu le jour en 2018 : PASS INDUSTRIES, la démarche AGRO COSM ou encore le dispositif POEC-Recruter autrement dans le secteur alimentaire des Hauts-de-France.

### Bioéconomie

La Région s'est dotée en 2018 d'un Master Plan Bioéconomie avec pour objectif à horizon 2025 de devenir l'un des leaders européens de la bioéconomie. Trois ambitions sont affichées :

- faire des Hauts-de-France le leader européen des protéines (végétales, laitières et autres). Les entreprises Innovafeed et Ynsect sont deux exemples concrets d'implantation d'entreprises dans la région dans le domaine de la production de protéines issues d'insectes ;
- favoriser une bio production axée sur les molécules d'intérêt de demain. Sont présents en région les principaux acteurs français de la bioproduction comme Lesaffre (levures), Roquette ou encore Tereos (amidonnerie) ;
- structurer et mettre en place durablement une filière de matériaux biosourcés en Hauts-de-France.

### **Covid-19 : impact sur les IAA en Hauts-de-France**

La crise de la Covid-19 a eu un impact très variable sur les entreprises agroalimentaires régionales en fonction de la part de la restauration hors domicile dans le chiffre d'affaires. Les entreprises les plus orientées vers ce marché ont ainsi connu des chutes allant jusqu'à 80% de leur chiffre d'affaires (la filière brassicole par exemple). A contrario, les entreprises fortement positionnées sur les grandes et moyennes surfaces ont connu des progressions sensibles de leur chiffre d'affaires.

Globalement, face à cette crise, le secteur agroalimentaire régional a semble-t-il fait preuve de résilience comme en témoigne le nombre très important de projets de développement, d'innovation et d'adaptation qui ont été déposés très rapidement après l'ouverture des appels à projets du plan de relance. De surcroît, certains industriels en région, comme Tereos et Sauces&Créations, ont adapté leur process pour se lancer dans la fabrication ou encore le conditionnement de gel hydro alcoolique.

## **EN SAVOIR +**

**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France :**

[www.draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/](http://www.draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/)

**Agro-Sphères (Association régionale des industries agroalimentaires Hauts-de-France) :**

<https://www.agrospheres.eu>

**Certia Interface :** <http://certia-interface.fr>

**Comité de promotion de la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais :**

<https://hautsdefrance.comitedepromotion.fr>

**Observatoire économique des SIQO Hauts-de-France :** <https://www.qualimentaire.fr>

**Aquimer :** <https://www.poleaquimer.com>

**Nutrition santé longévité (NSL) :** <https://www.clubster-nsl.com>

**Pôle Industrie et agro-ressources (IAR) :** <https://www.iar-pole.com/>

**Pôle EuraMaterials :** <https://euramaterials.eu/>

**Adrianor :** <https://www.adrianor.com/>

**CTCPA :** <https://www.ctcpa.org>

**Extractis :** <https://extractis.com/>

**Improve :** <http://www.improve-innov.com/>

### **DRAAF HAUTS-DE-FRANCE**

Allée Croix-Rompue - 518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens Cedex 3 – Tél. : 03 22 33 55 55

[www.draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr)

Fiche réalisée par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts-de-France

SEPTEMBRE 2021